

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, qu'à la session ordinaire du conseil municipal qui se déroulera le **lundi 3 juin 2024 à 20 h**, seront déposés le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2023.

Donné à Acton Vale, ce 15^e jour du mois de mai 2024, de l'an deux mille vingt-quatre.

Claudine Babineau, OMA
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Cet avis doit être publié au moins cinq jours avant la session du conseil)

Je soussignée, Claudine Babineau, OMA, greffière de la Ville d'Acton Vale par les présentes, certifie que l'avis ci-dessus a été publié conformément à la Loi en affichant copie attestée dudit avis au bureau de l'Hôtel de Ville et dans le journal "La Pensée de Bagot" ce 22^e jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-quatre.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 mai 2024.

Claudine Babineau, OMA
Greffière